

Module pédagogique «Risques liés à l'amiante»

Introduction



■ Objectifs

Les apprentis des métiers du bâtiment et de la construction et les travailleurs sont en mesure :

- d'identifier le matériel amianté,
- l'évaluer correctement les situations à risque,
- d'adopter une attitude prudente lors de travaux pouvant conduire à la libération de fibres d'amiante respirables.

■ Enseignants

Enseignants des écoles professionnelles, maîtres d'apprentissages et autres formateurs en entreprise.

■ Personnes suivant la formation

- Apprentis des métiers du bâtiment et de la construction
- Travailleurs

■ Temps requis

60 à 90 minutes

■ Dangers principaux

On découvre encore du matériel amianté lors de travaux de démolition, de transformation, de réparation ou de rénovation. Le traitement de matériaux amiantés libère des fibres d'amiante qui peuvent pénétrer dans les poumons par les voies respiratoires. Les affections dues à l'amiante ne se développent que des années après l'inhalation de fibres d'amiante. Elles peuvent avoir une issue mortelle.

■ Autres parties du module pédagogique

- Présentation PowerPoint
- Informations de base pour les enseignants
- Mandats pédagogiques
- Handout de la présentation PowerPoint

Module pédagogique «Risques liés à l’amiante»

Introduction au module pédagogique à l’usage des enseignants des écoles professionnelles, des maîtres d’apprentissage et des autres formateurs en entreprise.

Table des matières

1.	Pourquoi ce module pédagogique?	2
2.	Eléments du module pédagogique	3
2.1.	Présentation PowerPoint.....	4
2.2.	Informations de base pour les enseignants	6
2.3.	Mandats pédagogiques pour les personnes suivant la formation	7
2.4.	Moyens auxiliaires	7
3.	Contacts.....	9

1. Pourquoi ce module pédagogique?

Introduction

De toutes les fibres techniques, l'amiante est la principale cause d'affections. L'importation et la fabrication de produits et d'objets contenant de l'amiante sont interdites depuis 1990 en Suisse. Des personnes ayant été en contact avec de l'amiante ou des matériaux et les produits amiantés continuent toutefois de tomber malades aujourd'hui. Ce fait s'explique par la longue période de latence qui s'écoule entre l'exposition et l'apparition d'affections dues à l'amiante.

Outre la présence «naturelle» d'amiante, lors du percement de tunnels par exemple, on peut encore découvrir du matériel amianté lors de travaux de démolition, de transformation, d'entretien et d'assainissement. Une exposition professionnelle aux fibres d'amiante respirables n'est donc pas à exclure à l'avenir. Les apprentis concernés ultérieurement (personnes participant à la formation) et les travailleurs doivent donc être informés et formés en temps opportun afin qu'ils puissent prévenir les risques pour la santé et adopter un comportement correct lors de travaux pouvant entraîner une libération de fibres d'amiante.

A qui est destiné ce module pédagogique?

Le module pédagogique «Risques liés à l'amiante» est prévu pour l'information ou la formation des apprentis des métiers du bâtiment et de la construction dans le cadre de cours hors entreprise ainsi que de cours spécifiques d'écoles professionnelles. Il s'agit en l'occurrence d'orientations professionnelles comportant les activités suivantes:

- travaux de démolition, d'entretien et de rénovation de bâtiments (sans assainissement de l'amiante);
- travaux d'entretien d'installations techniques;
- travaux de recyclage et d'élimination.

Le module pédagogique peut également être utilisé par d'autres branches économiques concernées par le problème de l'amiante aux plans de la formation et du perfectionnement.

Quels sont les objectifs de ce module pédagogique?

Les personnes suivant la formation

- identifient le matériel amianté,
- évaluent correctement les situations à risque,
- adoptent une attitude prudente lors de travaux pouvant conduire à la libération de fibres d'amiante respirables.

2. Éléments du module pédagogique

Structure

Le module pédagogique est structuré comme suit:

	Module	Document
1	Présentation PowerPoint - Modèles pour la présentation d'une leçon	Présentation PowerPoint
2	Informations de base pour les enseignants - Affirmations clés sur la présentation PowerPoint, informations de base, questions et exercices pour les personnes suivant la formation	PDF
3	Mandats pédagogiques pour les personnes suivant la formation	PDF
4	Moyens auxiliaires	PDF
	- Documentation pour les personnes suivant la formation	PDF
	- Publications utiles sur le thème de l'amiante	PDF
	- Affiches sur le thème de l'amiante	Sur commande et à imprimer
5	Contacts	Cf. chap. 3

Comment utiliser le module pédagogique?

Lisez l'introduction des différents chapitres avant d'imprimer les documents dont vous aurez besoin.

Vous avez la possibilité d'imprimer l'ensemble du module pédagogique, introductions, mandats pédagogiques, documentation, etc. compris.

2.1. Présentation PowerPoint

Introduction

La présentation PowerPoint contient des modèles structurés selon les modules respectifs. Le **bloc théorique** traite de thèmes sur l'amiante concernant la protection de la santé. Avec les exemples orientés sur la profession et sur la pratique du **bloc pratique**, les personnes suivant la formation peuvent rapidement et efficacement mettre en pratique dans leur quotidien professionnel ce qu'elles ont appris. Elles travaillent ainsi avec les exemples concernant leur profession.

Infrastructure requise

La présentation PowerPoint nécessite un beamer ou un rétroprojecteur. Pour une présentation avec le rétroprojecteur, les transparents doivent être imprimés.

Durée de la présentation

La durée de la présentation est de 60 à 90 minutes.

La leçon peut être placée dans un contexte particulier (par ex. sécurité au travail, sécurité ou thèmes similaires). Des exercices ou des travaux peuvent être réalisés en classe ou à la maison (cf. les mandats pédagogiques pour les personnes suivant la formation).

La présentation peut être divisée en fonction de modules pédagogiques et réalisée à différents moments du programme d'enseignement.

Remarque

Le thème de l'amiante est important pour la santé. Une affection liée à l'amiante peut avoir des conséquences tragiques. La présentation objective du sujet revêt donc une importance primordiale. Elle ne doit susciter ni panique ni angoisse.

Structure de la présentation

Module pédagogique		Contenu	Nbre de transp.
Introduction		Objectifs de la présentation	3
		Amiante: situation initiale	
Bloc théorique	Informations de base sur l'amiante	Qu'est-ce que l'amiante?	7
		Quelles sont les propriétés de l'amiante? - Propriétés chimiques, physiques et mécaniques à des fins industrielles	
		Où puis-je encore trouver aujourd'hui des produits contenant de l'amiante dans le cadre de mon travail?	
		A quelles fins l'amiante a-t-il été utilisé? - Amiante fortement aggloméré - Amiante faiblement aggloméré - Amiante pur	
	Risques liés aux fibres d'amiante	Quels sont les risques de l'amiante pour la santé?	5
		Quel est le risque de libération des fibres? - Libération de fibres selon le mode d'utilisation de l'amiante et en fonction des degrés de risque	
	Affections liées à l'amiante	Quelles sont les maladies liées à l'amiante?	3
		Quel est le risque de contracter une maladie? - Intensité de l'exposition et durée de l'exposition - Fréquence et pronostic des maladies liées à l'amiante en Suisse (nombre de cas)	
	Comportement sur le plan de la sécurité	Comment dois-me comporter en cas de suspicion d'amiante au poste de travail? - Dispositions générales en matière de sécurité	2
		Que puis-je attendre de la part de mon employeur?	
Bloc pratique	Identifier, évaluer, agir correctement	Exemples tirés de la pratique professionnelle Identifier, évaluer et agir correctement lors de «situations d'amiante»	31
	Résumé	Danger d'exposition à l'amiante durant les loisirs Quels enseignements dois-je en tirer en relation avec ma future profession?	2

2.2. Informations de base pour les enseignants

Introduction

Ce chapitre vous fournira des informations utiles au cours. Les **affirmations clés** et les **informations de base** sont résumés pour certains transparents. Les affirmations clés concernent le contenu devant être transmis lors de la formation. Elles sont complétées par des exercices, des questions générales et de contrôle pour les personnes suivant la formation.

Les informations constituent une aide pour les

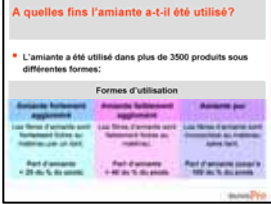

- enseignants dans les écoles professionnelles
- maîtres d'apprentissage et formateurs dans les entreprises
- responsables des cours touchant plusieurs entreprises

Objectifs

Les enseignants responsables sont en mesure d'enseigner les aspects essentiels en relation avec l'amiante sans travaux préparatoires laborieux (recherches, préparation et conception des leçons).

La conception structurée (fil rouge) des leçons permet un enseignement compréhensible et exhaustif. Les informations de base garantissent des informations correctes.

Structure des informations de base

Transparents 1 et 2	TITRE DU TRANSPARENT
	Affirmations clés Matière à enseigner.
	Informations de base Exercices et questions possibles par rapport au chapitre traité
	Remarques concernant le chapitre traité Aspects particuliers, renvois à de la documentation spécialisée ou à des feuillets d'information technique

2.3. Mandats pédagogiques pour les personnes suivant la formation

Les mandats pédagogiques constituent une aide au vu de la mise en œuvre du thème sur le plan méthodologique et didactique. Ils permettent aux personnes suivant la formation d'approfondir le thème de l'amiante au moyen d'exemples pratiques dans le cadre de la formation individuelle ou au sein d'un groupe professionnel. La matière apprise est ainsi plus facilement mise en pratique.

2.4. Moyens auxiliaires

Documentation pour les personnes suivant la formation

Une documentation spécifique est disponible pour les personnes suivant la formation. Elles pourront y noter les informations essentielles.

Remarque:

Les publications ci-après devraient être distribuées aux participants avant la leçon.

- Brochure Suva «Identifier et manipuler correctement les produits contenant de l'amiante», réf. 84024.f
- Feuillet d'information technique Suva «Démontage et nettoyage des plaques de fibrociment», réf. 66104.f

Les documents ci-dessus peuvent être commandés gratuitement auprès de www.suva.ch/waswo.

Publications utiles sur l'amiante

Les publications ci-après peuvent vous être utiles pour préparer vos leçons, rechercher une information ou approfondir la matière apprise.

Suva	
Réf. 66070.f	Feuillet d'information Elimination des revêtements de sols et de parois à base d'amiante 2002, 8 pages, A4
Réf. 66080.f	Feuillet d'information Amiante et autres matériaux fibreux: risques pour la santé et mesures de protection 1998, 42 pages, A4
Réf. 66090.f	Feuillet d'information Elimination de panneaux légers contenant de l'amiante 2000, 12 pages, A4
Réf. 66104.f	Feuillet d'information technique Démontage et nettoyage des plaques de fibrociment 2002, 8 pages, A4

Suva	
Réf. 84024.f	Dépliant Identifier et manipuler correctement les produits contenant de l'amiante 2004, 30 pages (85x155mm)
Réf. 2386.f	Statistique des accidents LAA 2005, édition Suva 2005, 60 pages, A5
Téléchargement sur Internet www.suva.ch/amiante	Article Amiante: informations détaillées 07.2005, 17 pages, A4
CFST (Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail)	
Réf. 6503.f	Règles Amiante floqué et autres matériaux à base d'amiante faiblement aggloméré (CFST) 2000, 45 pages, A5
OFSP (Office fédéral de la santé publiques)	
Réf. 311.380.f	Feuillet d'information Amiante dans les maisons 2005, 20 pages, A5
Réf. 311.381.f	Dépliant Présence suspectée d'amiante: Ne pas manipuler! Demandez conseil à un spécialiste de l'amiante 2003
IST, Institut universitaire romand de Santé au Travail	
-	Amiante: De la fibre magique aux matériaux meurtriers

Pour commander

Publications Suva et CFST: www.suva.ch/waswo

Fax 041 419 59 17

Tél. 041 419 58 51

Publications OFSP: www.bundespublikationen.ch

Publications IST: www.iurst.ch

Affiches sur le thème de l'amiante

Des affiches sur le thème de l'amiante sont disponibles pour les manifestations et les campagnes d'information internes aux écoles (format FA, 89,5 x 128 cm). Vous pouvez les commander à l'adresse suivante:

Suva, Service clientèle central

Case postale, 6002 Lucerne

Tél. 041 419 58 51, Fax 041 419 59 17

Email.: zentraler.kundendienst@suva.ch

Les affiches imprimées (A3 et A4) sont prévues pour les salles de formation. Elles constituent un moyen d'information supplémentaire pour les personnes suivant la formation.

3. Contacts

Les instances suivantes se tiennent à la disposition des enseignants pour tout renseignement sur le thème de l'amiante.

Suva	
Secteur bâtiment et génie civil	Tél. 041 419 60 28
Secteur chimie	Tél. 041 419 61 32
Div. médecin du travail	Tel. 041 419 57 60, e-mail: arbeitsmedizin@suva.ch
Internet	Site: www.suva.ch/amiante E-mail: asbest@suva.ch
OFSP (Office fédéral de la santé publique)	
Produits chimiques	Tél. 031 322 96 40
Internet	Site: www.asbestinfo.ch E-mail: bag-chem@bag.admin.ch Publications: www.bbl.admin.ch/bundespublikationen
Forum Amiante Suisse	
Internet	Le Forum Amiante Suisse (FACH) constitue une plate-forme d'information de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), de la Suva et d'autres organes. Site: www.forum-asbest.ch
IST (Institut universitaire romand de Santé au Travail)	
Internet	Tél. 021 314 74 21 Site: www.iurst.ch
Rete Infoamianto	
Internet	Tél. 091 814 30 72/50 Site: www.ti.ch/reteinfoamianto
Lois et ordonnances	
Constitution fédérale	www.admin.ch

Services spécialisés de la Suva

- Secteur génie civil et bâtiment
téléphone 021 310 80 41
- Secteur chimie
téléphone 021 310 80 41
- Division médecine du travail
téléphone 021 310 80 75

amiante@suva.ch
www.suva.ch/amiante

www.suva.ch/waswo (autres moyens d'informations sur l'amiante)